Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20260113-01_2026_04-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Saint-M'Hervé

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/01/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	15

Vote
A l'unanimité Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 16/01/2026
Et
Publication ou notification du : 16/01/2026

L'an 2026, le 12 Janvier à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-M'Hervé s'est réuni à la Salle Saint-Éloi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRUN Élisabeth, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 05/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 05/01/2026.

Présents : Mme BRUN Élisabeth, Maire, Mmes : COURTAIS Nolwenn, D'HOOGHE Stéphanie, DINOMAIS Émilie, LEBLANC Morgane, PÉNIGUEL Sonia, MM : BORDIER Antoine, CHAUVIN Samuel, CORNÉE Alain, GALLON Victor, HÉNO Vincent,

Excusé(s) ayant donné procuration : M. COUQ Yann à M. HÉNO Vincent, Mme DROUYÉ Lucie à Mme D'HOOGHE Stéphanie, M. MOREL Henri à Mme BRUN Élisabeth, Mme PANNETIER Valérie à Mme LEBLANC Morgane

A été nommé(e) secrétaire : Mme COURTAIS Nolwenn

01/2026-04 – Agenda des ainés : participations des inscrits au cours de cuisine

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que, dans le cadre de l'agenda des ainés de septembre à décembre 2025, certaines animations donnent lieu à une participation financière des inscrits.

L'animation "cours de cuisine" qui s'est déroulée le 5 décembre 2025, a réuni 21 participants.

La commune s'était engagée à prendre en charge le coût d'inscription de 119 € et de fixer une participation de 5 € par participant.

En conséquence, un titre de recettes de 5 € sera émis à l'encontre de chaque participant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :
- Sollicite une participation de 5 € auprès de chaque participant à l'animation « Cours de cuisine » du 5 décembre 2025 ;

- Autorise Madame le Maire à passer les écritures comptables nécessaires afférentes à cette décision

Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20260113-01_2026_04-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 13/01/2026
Le Maire
Élisabeth BRUN



Secrétaire de séance
Mme COURTAIS Nolwenn

